

## RENCONTRE-FORMATION DES CHANTRES-ANIMATEURS DIOCESE DE SAINT DIE 03 février 2023

## Bien chers tous,

Cette année, la commission diocésaine de la pastorale liturgique et sacramentelle de notre diocèse vous invite à une rencontre-formation des chantres-animateurs. Cette rencontre se tiendra le samedi 03 février 2024 de 9h30 à 16h30 à la maison diocésaine à Epinal. Elle s'adresse aux chantres-animateurs mais également à toutes celles et ceux qui sont amenés à conduire le chant de l'assemblée, de quelque manière que ce soit. Les personnes qui souhaiteraient s'initier à cette mission seront également les bienvenues.

Tout au long de cette journée, nous serons guidés par Julien Courtois, chef de chœur, Maître de chapelle de la cathédrale du Puy-en Velay, président d'ANCOLI et titulaire du Certificat de Musique Liturgique de l'Institut Supérieur de Liturgie de l'Institut Catholique de Paris.

Au travers de l'apprentissage et/ou de la redécouverte de chants liturgiques de différents styles, Julien Courtois abordera les points suivants :

- Echauffements vocaux et corporels en groupe
- Posture et gestique du chantre-animateur
- Outils de discernement aidant au choix des chants pour les différents temps de la célébration eucharistique
- Rôle du chant dans la liturgie

Je vous invite à relayer largement cette invitation autour de vous et à la proposer également à des personnes qui pourraient ou souhaiteraient débuter la direction du chant de l'assemblée. Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter Vincent DANIEL, membre de la commission de Pastorale Liturgique et Sacramentelle : vincent.daniel1983@gmail.com – 06 09 52 31 63.

Bien cordialement

Père Gilbert NZENZEMON, Responsable diocésain de la pastorale liturgique et sacramentelle 47 rue Charles de Gaulle 88400 GERARDMER

Mail: pls@catholique88.fr	
	<b>2024 uniquement à :</b> Annette SALARDON
	34, rue d'Epinal 88140 CONTREXEVILLE
Tél : 03 29	08 00 91 // mail : annette.salardon@wanadoo.fr
Nom:	Tél :
Paroisse :	
Fonction dans la paroisse :	
Participera à la journée du 03 fe	évrier 2024 : Oui - Non

Participation financière : 20 € avec le repas ou 6 € sans repas

Prendra le repas de midi: Oui - Non

Chèque à l'ordre de : Service de la Liturgie ou possibilité de régler sur place (Un reçu pour remboursement par votre paroisse vous sera délivré)